

Netflix contribue à hauteur d'1 million d'euros à la création d'un fonds d'aide sociale d'urgence aux artistes et techniciens intermittents de l'audiovisuel et du cinéma

Les initiatives destinées à soutenir au mieux le secteur culturel, durement touché par l'épidémie, se poursuivent. Netflix et Audiens, le groupe de protection sociale du secteur de la culture ont annoncé, en concertation avec le ministère de la Culture via le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), la création d'un fonds d'aide d'urgence pour les artistes et techniciens intermittents de l'audiovisuel et du cinéma, durement touchés par la crise du coronavirus et les annulations et reports de productions à travers la France.

La création en France de ce fonds de soutien d'urgence Netflix-Audiens s'inscrit dans une démarche plus large annoncée par Netflix le 20 mars dernier, avec la mise en place d'une aide d'urgence de 100 millions de dollars. La majeure partie de cette somme est destinée à venir en aide aux équipes travaillant sur les productions Netflix, en France et à travers le monde. Le reste de l'enveloppe (15 millions) a pour objectif de soutenir des fonds d'urgence créés en partenariat avec d'autres organisations, à travers le monde (Grande Bretagne, Italie, Espagne...), afin de soutenir l'ensemble de l'industrie audiovisuelle et cinématographique [hors productions Netflix]. En plus du soutien que nous apportons aux équipes et partenaires techniques travaillant sur nos productions, nous avons souhaité aller plus loin en accompagnant l'ensemble de la filière et, en particulier, les artistes et techniciens intermittents du spectacle les plus affectés par la crise que nous traversons" commente Damien Couvreur, Directeur des séries originales Netflix France.

Pour Isabelle Thirion, Directrice du développement social du Groupe Audiens, « ce fonds vient compléter les demandes d'aides sociales d'urgence que nous avons mis en place pour les professionnels de la culture les plus fragiles en plus de nos dispositifs habituels. »

Pour plus de détails sur le fonds, son fonctionnement et les critères d'éligibilité.